

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} DECEMBRE 2016

=====

L'an deux mille seize, le Premier Décembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 25 Novembre 2016.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Daniel MATHIEU, M-Claude SAVEY-GARET, Guy DOLEATTO, Annie NAVEL, Colette RAFFIER, , Dominique BESSON,. Nathalie VARIGNIER – André VAUBOIN – Philippe JANODY, Jacques SAVEY, Frédéric GUILLAUME.

Excusés : néant

Absents : néant

Nombre de votants en début de séance : 11

Mme Nathalie VARIGNIER est nommée secrétaire de séance.

Le Maire demande que l'on rajoute à l'ordre du jour les points suivants :

- . l'ordre du jour du Conseil Communautaire*
- . les travaux du Marais de Jarine*
- . la conférence territoriale du Bugey à Visiobois*
- . le P.L.U.*
- . travaux enfouissement de ligne HT*
- . rencontre avec Mr Pascal Varingo pour les Montcornelles*
- . l'A.F.P.*
- . fascicule Bienvenue sur la commune d'Aranc*
- . prêt chaufferie (renégociation)*

Annie Navel demande que l'on rajoute à l'ordre du jour :

- . la proposition de devis pour le logiciel « Cimetière »*

André Vauboin demande que l'on rajoute à l'ordre du jour

. la demande de prise en charge de Mme Jouve pour l'accueil de patients atteints d'alzheimer dans son établissement

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

Le procès-verbal du conseil municipal du 3 Novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

2) GOVERNANCE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Monsieur Le Maire explique au conseil municipal que la composition de la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville suite à l'extension de périmètres aux communes d'Evosges et d'Hostiaz sera, conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Monsieur Le Maire expose que conformément à l'article L52211-6 du CGCT, lorsqu'une commune ne dispose que d'un seul conseiller communautaire, elle bénéficie d'un conseiller communautaire suppléant.

Il expose que la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville, par délibération n°2016/64 en date du 24 octobre 2016, a proposé de fixer à 28 le nombre de sièges du nouveau conseil communautaire comme indiqué ci-dessus.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, se prononcer sur le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération fixant le nombre de 28 sièges du nouveau conseil communautaire de la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2017 :

3) CONVENTION DE DENEIGEMENT :

Comme chaque année, les travaux de déneigement et de salage sont confiés à une personne habilitée en renfort de l'employé communal. Pour la saison hivernale 2016/2017, ces travaux ont été proposés et acceptés à Eric Goyet. Une convention doit être établie entre les 2 parties. Eric Goyet interviendra en fonction du calendrier d'intervention établi avec l'employé communal. Les interventions seront facturées aux prix de 30 € de l'heure sur la base d'un décompte détaillant les jours et les heures d'interventions. Une somme forfaitaire de 50 € par week end de permanence sera versée à Eric Goyet.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

4) ASTREINTES DE DENEIGEMENT DE L'EMPLOYE COMMUNAL :

Le Maire rappelle que Jean-Claude Durochat est tenu d'effectuer une permanence à domicile pendant les week end en vue de répondre aux nécessités urgentes de service durant la période hivernale, pour assurer le déneigement. Il peut ainsi prétendre à une indemnité d'astreinte.

Cette indemnité d'un montant de 116,20 € , lui sera attribuée un week end sur deux du Vendredi 9 décembre 2016 au Dimanche 5 Mars 2017.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

5) PROCEDURE DE RESILIATION DE BAIL DE LOCATION LOGEMENT COMMUNAL :

Mr le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que suite aux loyers impayés de Mr Pierre-Louis ROXER, locataire du logement communal situé 220 rue du Quart- Bozon, hameau de Rougemont, une procédure d'expulsion auprès de Maître Angéline WAGNER, huissier de justice à Ambérieu en Bugey, a été engagée par la Commune d'Aranc.

Maître WAGNER a adressé le 4 novembre 2016 à Mr Pierre-Louis ROXER, copie de l'assignation tendant au constat de la résiliation du bail de location du domicile qu'il occupe à Aranc.

La situation de Mr Pierre-Louis ROXER fera l'objet d'un examen en Commission de Coordination des actions de Préventions des Expulsions Locatives (CCAPEX), audience fixée le 9 Janvier 2017 à 14 heures.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération autorisant Mr le Maire de la Commune d'ARANC à engager la procédure de résiliation de bail à l'encontre de Mr Pierre-Louis ROXER.

6) ACQUISITION DE LA PARCELLE B N° 1045 APPARTENANT A MR MICHEL BESSON :

Mr le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que Mr Michel BESSON s'est porté acquéreur de la parcelle cadastrée B n° 1045, lieu dit «Les Léchères» d'une superficie de 0,305 ha, appartenant à Mme BEURNEAUX Chantal née GRILLOT.

Cette parcelle étant située au sein de la zone de préemption au titre des ENS instaurée sur le site du Marais de Jarine, et le Département n'ayant pas prévu de faire usage de son droit de préemption au titre des ENS (Espace Naturel Sensible), la commune peut se substituer au Département, pour utiliser potentiellement ce droit de préemption.

En accord avec Maître Anne Dubois, notaire à Pont d'Ain et en charge de la vente, et en accord avec Michel BESSON, et afin de ne pas allonger les délais de signature, la commune peut se porter acquéreur de la parcelle B 1045 directement de Mr Michel BESSON, qui s'est engagé par courrier du 2 octobre 2016, à revendre la dite parcelle à la commune d'Aranc pour la somme de 100 Euros.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération autorisant la Commune d'Aranc à se porter acquéreur de la parcelle B n° 1045 pour la somme de 100 €.

7) CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITE AU LOGEMENT :

Mr le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal d'un courrier du Conseil Départemental sollicitant l'implication des Communes dans le fonctionnement et le financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) du département de l'Ain.

Ce fonds a pour vocation d'apporter une aide financière ponctuelle aux habitants dont les ressources ou la situation justifie une solidarité départementale de la part des collectivités et organismes en charge de ces questions.

Cette aide permet de contribuer à résorber une dette de loyer pour favoriser une reprise de paiement de loyer courant ou d'accéder à un logement et de régler des dépenses qui y sont liées.

La base de contribution volontaire de la commune est de 0,30 Euros par habitant.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération autorisant la commune à adhérer au Fonds de Solidarité pour le Logement du Département de l'Ain.

8) COMPTE RENDU COMMISSION SERVICE A LA POPULATION DU 29 NOVEMBRE 2016 :

M-Claude Savey-Garet fait le compte rendu de la commission réunie le 29 novembre.

- ✓ Point sur la situation des personnes atteintes d'alzheimer. Différents contacts ont été pris auprès de la COM/COM, l'ARS et le Département. Pas de retour. Proposition a été faite pour créer un groupe de travail qui recenserait les personnes malades sur le Plateau.
N'ayant aucune réponse la commission propose de faire une lettre au Président de la COM/COM pour exposer et expliquer les problèmes rencontrés par les familles. L'idéal serait un accueil de jour sur Hauteville ou un regroupement des malades pour un transport en bus sur Belley.
Proposition est faite de recontacter l'Association France Alzheimer.
Le Conseil Municipal charge M-Claude Savey-Garet de préparer un courrier au Président de la COM/COM.
- ✓ CCAS : réunion lundi 5 Décembre
- ✓ Périscolaire : se déroule dans de bonnes conditions
- ✓ Bibliothèque : préparation du budget 2017
- ✓ Recensement population : il aura lieu en janvier 2017. Deux personnes ont proposées leurs candidatures pour la fonction d'agent recenseur : Vanessa JANODY et Bernard BONNOT, qui ont été retenus tous les 2 : Vanessa effectuera le recensement du village d'Aranc et Mr Bonnot aura en charge les hameaux, et ils partiront en formation les 9 et 16 janvier. Le coordinateur communal est M-Claude SAVEY-GARET..

9) COMPTE RENDU REUNION DU SIVU DU 7 NOVEMBRE 2016 :

Nathalie présente le compte rendu :

- ✓ Approbation du PV du dernier conseil
- ✓ L'enseignant d'Evosges demande le financement d'une sortie escalade à Hauteville. Le transport sera pris en charge le transport (6 séances à 130 € = 780 €). Le coût total est de 1800 €. Le Sou des Ecoles est d'accord pour participer.

- ✓ Manon Martin : cette enfant ayant un problème de santé, elle est présente à l'école le Lundi matin, mardi matin et mercredi matin, avec une AVS (Pascale Agaty). Les grands parents viennent la chercher à midi et l'emmène à la crèche pour le déjeuner où elle déjeune et reste pour la sieste. Elle progresse et l'équipe qui suit sa scolarité conseille de venir une demi-journée supplémentaire avec présence d'une AVS. Proposition est faite pour le vendredi, elle resterait à la cantine pour le repas de midi avec présence AVS. Les parents sont prêts à participer financièrement. Le Sivu se donne le temps de réflexion et fera le point en janvier.
- ✓ Intervenants Evosges : atelier origami du 6 mars au 14 avril.
- ✓ Départ en retraite de M-Claude Pingon à la prochaine rentrée : réfléchir à son remplacement.

10) COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2016 :

- ✓ Installation du Conseil d'Ecole suite au vote des parents
- ✓ Rappel attribution du Conseil d'Ecole
- ✓ Bilan rentrée 2016/2017 : 24 enfants à Aranc (pour les petits) ; 20 en CP, CE1 et CE2 (classe du haut) – 18 enfants à Evosges : 6 en CE2 ; 8 en CM1 ; 4 en CM2.
- ✓ Pas de problèmes pour les 2 années suivantes au niveau des effectifs.
- ✓ Nouveaux programmes à l'école élémentaire
- ✓ Consignes de sécurité : accueil à l'école
- ✓ Evacuation incendie : 2 interventions/An
- ✓ Exercice attentat : réalisé le 10 octobre. Bilan positif
- ✓ Travaux école d'Aranc : sonnettes installées. Projet de vidéo portail en 2017.
- ✓ Projet école (musique)
- ✓ Bibliothèque : une rencontre par mois le samedi matin°
- ✓ Jardin : soupe faite avec les légumes du jardin le 14 octobre.
- ✓ Ecole d'autrefois : FR3 vient tourner un reportage mardi prochain.
- ✓ Repas de Noël : aura lieu le 15 décembre . Les élus qui souhaitent manger avec les enfants doivent s'inscrire avant mercredi prochain.

11) COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DES ROUTES POUR ROUGEMONT :

Rencontre avec les responsables de la Direction des Routes à Montréal La Cluse pour les problèmes de sécurité vers chez J-Paul Billard, et l'intersection qui mène à la scierie Reydellet. Proposition est faite de matérialiser avec des zébras (vers JP Billard) et matérialiser le milieu de chaussée vers scierie et avancer le panneau de Rougemont d'une vingtaine de mètres.

On attend la proposition de la Direction des Routes.

12) ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE MARDI 6 DECEMBRE :

- Présentation travaux marais de Vaux

- Approbation du PV du Conseil Communautaire du 24/10
- Avenant à la délégation de service public Bugey Bus
- Fonction d'inspection hygiène et sécurité au Centre de Gestion
- Décision modificative du budget de la Cornella
- Gestion déchets
- Demande dissolution Syndicat Mixte de Pôle d'Equilibre Territorial du Pays du Bugey
- Chartre Forestière
- Initiatives Bugey (renouvellement convention)
- Délibération pack coopération territoriale
- Société coopérative intérêts collectifs (SCIC) pour Montcornelles
- Subvention 450 € Restos du Cœur pour financement d'un concert en vue achat chambre froide

13) QUESTIONS DIVERSES :

- **Appels à projets pour 2017 pour élaboration plan départemental actions de sécurité routière :** pas de suite
- **Présentation observations de la cour des comptes sur gestion du SIEA de l'Ain :** Mr le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de la cour des comptes sur la gestion du SIEA au cours des exercices 2009 et 2014, ainsi que la délibération du SIEA retraçant le débat qui a eu lieu le 18 novembre.
Le conseil municipal n'émet aucune observation sur ce rapport.
- **Logiciel Cimetières :** la société SEDI a présenté un logiciel pour la gestion de nos 2 cimetières en présence d'Annie et Nathalie. Le devis est de 6 059, 09 €, et sera proposé au budget primitif de 2017.
- **Marais de Jarine :** travaux réalisés en 2016 : broyage fossé pour 1800 € et lutte contre le solidage pour 3500 €. L'an prochain, maîtrise d'ouvrage pour restauration du Marais et dossier de subvention. En 2018, suppression du captage et raccordement au Valromey, dont les travaux débuteront en septembre 2017. Fin de la restauration en 2019.
- **Conférence Territoriale Bugey à Visiobois :** Le Département a donné son accord pour la subvention du dossier sécurisation des rues à hauteur de 15 %, accord pour financer le raccordement au Syndicat du Valromey, et travaux d'assainissement d'Evoignes
- **PLU :** une réunion s'est tenue le 29 novembre en présence de Mme Dally-Martin, urbaniste en charge du dossier et Mr Jolivet de l'Agence d'Ingénierie. Le compte rendu sera transmis au Conseil Municipal.
- **Enfouissement ligne HT :** Le Maire informe le conseil municipal que des réclamations ont été faites en mairie sur l'emplacement du transformateur à Rougemont. Il tient à préciser que la Commune n'a pas participé à ce projet, qui est à l'initiative d'ERDF, qui a rencontré les propriétaires des terrains pour choisir les emplacements.
- **Projet Montcornelles :** Mr Pascal VARINGO, compagnon du bâtiment, et qui a piloté GUEDELON rencontrera les élus du Département et de la COM/COM le 16 décembre et le 15 Régis Navarro et le Maire d'Aranc.

- **AFP** : le 12 novembre 5 candidats potentiels à la reprise agricole à Résinand, ont été reçu. Il en reste 3. L'AFP se réunit le 14 décembre pour trancher.
- **Epareuse communale** : Dominique établira un devis pour un entretien
- **Chaufferie** : prendre contact avec SARL Monnier pour entretien des éléments du chauffage dans la salle polyvalente
- **Bornes incendie** : relancer Christophe Blanc pour qu'il fasse une proposition chiffrée pour l'entretien et le remplacement de certaines bornes
- **Livret « bienvenue sur la commune d'Aranc »** : demande de devis à Espace Copie pour 200 ou 500 impressions.
- **Prêt chaufferie** : en cours de renégociation. Reprendre contact avec la Banque Populaire pour une meilleur proposition.-
-

Prochain conseil municipal le 12 JANVIER 2017

SEANCE LEVEE A 23 h 15

Le Maire,

Daniel Mathieu